Fiche de données de sécurité

Section 1 Identification du produit chimique et de la compagnie

Informations sur le produit batterie Modèle: C1264B8-02
Nom du produit: Batterie rechargeable au lithium-ion
Tension nominale: 14.4V
Capaciténominale: 7800mAh
Estimation en watts: 112.32Wh
Fabricant: Guangdong Pow-tech New Power Co., Ltd.
Adresse: No.9,Hengdong 3Road,Hengkeng Shiling Industry Zone,Liaobu Town,Dongguan,Guangdong.
Téléphone: (+86)769-83527566
E-mail：wangcong@szpowtech.com.cn

Section 2 Identification des dangers

Les batteries lithium-ion ne sont pas dangereuses utilisées conformément aux instructions du fabricant dans des conditions normales. En cas d'abus, il existe un risque d'explosion, de rupture, d'incendie, de chaleur, de fuite des composants internes pouvant entraîner des pertes en vies humaines. Les abus incluent, mais ne sont pas limités aux cas suivants: charge pendant une longue période, court-circuit, incendie, frappe avec un objet dur, perforation avec un objet aigu, écrasement, rupture.

Section 3 Composition / Informations sur les ingrédients

Nom chimique commun	**Formule chimique**	**Poids pourcentage /%(about)**	**N °CAS.**
Lithium Cobalt Nickel Manganese Oxide	$LiNiMnCoO_2$	36.6	346417-97-8
Graphite	$C_{24}X_{12}$	19.8	7782-42-5
Polyvinylidene Fluoride (PVDF)	$(CH_2\text{-}CF_2)n$	0.4	4937-79-9
Carboxymethylcellulose	$C_6H_{12}O_6$	0.3	9000-11-7
Acetylene black	H4C	0.9	1333-86-4
Styrene-Butadiene Rubber (SBR)	$(C_8H_8.C_4H_6)x$	0.4	9003-55-8
Polypropylene	$(C_3H_6)_n$	0.7	9003-07-0
Lithium Hexafluorophosphate	$LiPF_6$	2.0	21324-40-3
Ethylene Carbonate	$C_3H_4O_3$	2.0	96-49-1
Ethyl methyl carbonate	$C_4H_8O_3$	1.0	623-53-0
Dimethyl carbonate	$C_3H_6O_3$	6.8	616-38-6
Copper	Cu	7.6	7440-50-8
Aluminum	Al	3.5	7429-90-5
Nickel	Ni	0.7	7440-02-0

Iron	Fe	17.3	7439-89-6

Section 4 Premiers secours

Les piles au lithium ne présentent aucun risque de contact avec les yeux et la peau dans des circonstances normales. En cas d'incendie ou de rupture, en cas de fuite de substance dangereuse interne et de formation de substance dangereuse, prenez les mesures suivantes en cas de contact avec celle-ci:
Yeux: Vérifiez et retirez toutes les lentilles de contact. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau propre pour au moins 15 minutes, consultez un médecin;
Peau: Rincer immédiatement àgrande eau claire pendant 15 minutes; consulter un médecin si grave**;**
Inhalation: En cas d'inhalation, déplacer immédiatement àl'air frais, consulter un médecin et ventiler la zone contaminée.
Ingestion: Rincer immédiatement la bouche àl'eau claire, activer le vomi sous la direction d'un expert et consulter un médecin.

Section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Extinction àgrande eau, extincteurs àpoudre sèche, sable, terre. Produits de combustion et les produits décomposés par contact de l'eau ou de l'air avec une substance interne incluent:
monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fluorure d'hydrogène, fluorure de phosphore.

Section 6 Mesures àprendre en cas de dispersion accidentelle

En cas de fuite des piles, le liquide pourrait être absorbéavec du sable, de la terre ou une autre substance inerte, et la zone contaminée devrait être ventilé dans l'intervalle.

Section 7 Manipulation et stockage

Ne manipulez pas et ne stockez pas les piles avec des pièces métalliques. Stocker et utiliser loin de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou de toute autre source d'inflammation, et à la température ambiante (<30) dans des environnements ventilés et déshumidificateurs.

Section 8 Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Il n'est pas nécessaire de protéger dans des conditions normales. Aspect technique, un équipement de ventilation doit être installé. Un masque à gaz, des clignotants, des gants de protection chimique et une combinaison d'exposition sont nécessaires pour lutter contre les incendies et les fuites.

Section 9 Propriétés physiques et chimiques

Les piles ne sont pas un seul produit chimique; il n'y a pas de propriétés physiques et chimiques spécifiques telles que le point de fusion et le point d'ébullition. But principal des batteries au lithium: utilisédans les produits portables et numériques.

Section 10 Stabilitéet réactivité

Les piles sont en sécurité dans des conditions normales. La substance suivante peut apparaître après incendie ou fuite: carbonate organique, fluorure d'hydrogène, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fluorure de phosphore.

Section 11 Information toxicologique

Les piles ne sont pas dangereuses lorsqu'elles sont utilisées correctement.Si les piles s'enflamment ou si une fuite interne de la substance se produit, les produits de combustion et les produits décomposé risquent de provoquer une irritation et une toxicitécutanée, oculaire et respiratoire. Les données de toxicitéde certaines substances sont énumérées ci-après: Fluor d'hydrogène:
Extrêmement toxique. Peut être fatal si inhaléou ingéré. Facilement absorbépar le contact avec la peau peut être fatal. Mutagen.LCLo possible: 50 ppm / 30 m (êtres humains) (CL50): 1276 ppm / 1h (rats).
Carbone et graphite:
Légèrement dangereux en cas de contact avec la peau (irritant), d'ingestion, d'inhalation. Cause des lésions chroniques aux voies respiratoires supérieures et au système cardiovasculaire.
Cuivre: les poussières peuvent irriter les voies respiratoires.LD50: 3,5 mg kg-1 (souris). Aluminium: il n'y a pas de danger.

Section 12 Information écologique

Lorsqu'il est utilisécorrectement, l'écologie et l'environnement n'ont aucune influence.

Section 13 Élimination

Les piles abandonnées ne peuvent pas être traitées comme des ordures ordinaires. Être mis àla poubelle qui recycler les piles après avoir étéplacédans des sacs en plastique ou lit comme une poubelle spéciale. Ne peut pas être jetéau feu ou placéàhaute température. Impossible de disséquer, percer, écraser ou traiter de la même manière. L'emballage et la boîte en plastique contenant des piles peuvent être traités comme des ordures ménagères. Le meilleur moyen est le recyclage.

Section 14 Informations sur le transport

Pour le transport international des piles au lithium, celles-ci doivent être conformes aux réglementations suivantes: Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) de l'Organisation maritime internationale (OMI), Réglementation du transport des marchandises dangereuses (DGR) de l'Association du transport aérien international (IATA) et Instructions techniques la sécuritédu transport aérien des marchandises dangereuses (TI) par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Ce règlement est basé sur les Recommandations de l'ONU sur le transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères.

Les batteries au lithium qui répondent aux exigences de UN38.3 (Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU, partie III, paragraphe 38.3) pourraient être transportées par voie aérienne ou maritime comme des marchandises ordinaires, sinon devraient être transportées conformément àla classe 9, marchandises dangereuses du groupe d'emballage .

Selon la classification des Nations Unies: Toutefois, le nom d'expédition de ce produit est «Batteries au lithium ionique» (ou «Batteries au lithium ionique emballées avec un équipement»ou «Batteries au lithium ionique contenues dans un équipement»). Il n'est pas reconnu comme «MARCHANDISE DANGEREUSE» lorsque ses conditions de transport correspond aux «instructions d'emballage 965 section II de IATA-DGR» (ou «instruction d'emballage 966 section II» ou «instruction d'emballage 967 section II») ou «disposition spéciale 188 du code IMO-IMDG».

1. Pour les batteries au lithium ionique, le numéro ID UN est 3480. Pour les batteries au lithium ionique contenues dans un équipement ou les batteries au lithium ionique emballées avec un équipement, le numéro ID UN est 3481.

2. L'envoi doit être décrit de manière complète, en utilisant le nom d'appel correct, puis emballé, marqué et en bon état pour le transport aérien. L'envoi n'est pas classé comme dangereux dans l'édition actuelle du 60ème IATA Règlement sur les marchandises dangereuses et tous les règlements applicables des transporteurs et des gouvernements

3. Pour le transport aérien, les piles / batteries au lithium-ion expédiées en tant que cargaison «non réglementée»: doivent être conformes àla section II de PI965-PI967 en conséquence; Pour les cellules, la puissance nominale en wattheures ne doit pas dépasser 20 Wh. Pour les batteries, la puissance nominale en wattheures ne doit pas dépasser 100Wh. La puissance nominale en wattheures doit être marquée à l'extérieur du boîtier de la batterie (marquépar le fabricant),

4.Chaque envoi doit être accompagnéd'un document tel qu'une lettre de transport aérien avec une indication. Pour les piles / batteries au lithium-ion contenues dans un équipement,

5. l'équipement doit être équipé d'un moyen efficace d'empêcher toute activation accidentelle.

6. La quantitépar colis ne doit pas dépasser 10 kg.

7. Chaque colis doit pouvoir résister àun essai de chute de 1.2 m dans n'importe quelle orientation sans endommager les piles ou les batteries qu'il contient.

8. Les conditions de transport doivent être conformes àla «disposition spéciale 188 du code IMO-IMDG».

Section 15 Informations réglementaires

Norme de communication des dangers OSHA (29 CFR 1910.1200)_dangereux √ Non dangereux

Section 16 Autres informations

Ces informations ne sont pas efficaces pour toutes les batteries fabriquées par Guangdong Pow-Tech New Power Co.,Ltd. Ces informations proviennent de sources fiables, mais rien ne garantit que les informations contenues sont complètes et exactes. Guangdong Pow-Tech New Power Co.,Ltd. n'assume aucune responsabilitépour tout dommage ou perte résultant d'une mauvaise utilisation des piles. Les utilisateurs doivent comprendre la méthode d'utilisation correcte et être responsables de l'utilisation des piles.